



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 6 septembre 2013**

**13370/13**

**COAFR 272  
ACP 138  
PESC 1045  
DEVGEN 221  
COTER 116  
COMAG 82  
RELEX 785  
MIGR 89**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Pour le Secrétaire général de la Commission européenne,  
Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur

Date de réception: 6 septembre 2013

Destinataire: Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union  
européenne

---

N° doc. Cion: SWD(2013) 317 final

---

Objet: Document de travail des services de la commission et du SEAE sur la mise en  
oeuvre de la "Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'Union  
européenne" pour la période mars 2012 - juin 2013

---

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - SWD(2013) 317 final.

p.j. : SWD(2013) 317 final



LA HAUTE REPRÉSENTANTE DE  
L'UNION EUROPÉENNE POUR  
LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET  
LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 28.8.2013  
SWD(2013) 317 final

**DOCUMENT DE TRAVAIL CONJOINT DES SERVICES**

**Document de travail des services de la Commission et du SEAE sur la mise en oeuvre de  
la "Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'Union européenne" pour  
la période mars 2012 - juin 2013**

**DOCUMENT DE TRAVAIL CONJOINT DES SERVICES**

**Document de travail des services de la Commission et du SEAE sur la mise en oeuvre de la "Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'Union européenne" pour la période mars 2012 - juin 2013**

## **Index**

- I. Introduction
- II. Un contexte volatil mais des problématiques inscrites dans la durée
- III. Une réponse européenne adaptée qui dispose de marges de progression
- IV. Conclusions

Annexe: Tableaux de synthèse sur la mise en œuvre

## **I. Introduction**

1. Depuis le précédent rapport de mise en œuvre de la « Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'Union européenne »<sup>1</sup> (ci-après Stratégie), présenté à l'occasion du Conseil Affaires étrangères sur le Sahel des 21-22 mars 2011<sup>2</sup>, la situation politique et sécuritaire de la région a fortement évolué. La crise du Mali, dont la virulence est en partie liée aux contrecoups du conflit libyen de 2011, a contribué à placer la crise sahélo-saharienne au cœur de l'agenda international.
2. Ce contexte géopolitique et diplomatique nouveau a mis en évidence:
  - i. la pertinence d'une approche adaptée aux spécificités de cette région complexe, située entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du nord.
  - ii. la capacité de l'UE de développer et mettre en œuvre – individuellement et collectivement – une Stratégie multidimensionnelle qui intègre des objectifs de court, moyen et long terme, dans l'esprit de l'approche globale.
  - iii. la nécessité pour l'UE d'adapter sa réponse, en approfondissant certaines dimensions – en particulier la promotion de l'Etat de droit, de la gouvernance, et de la sécurité mais également en étendant la couverture géographique de la Stratégie de manière à prendre pleinement en compte l'évolution de la crise dans la région sahélo-saharienne dans son ensemble.
3. Les considérations sur la mise en œuvre de la Stratégie sont détaillées dans les points suivants.

## **II. Un contexte volatil mais des problématiques inscrites dans la durée**

### *La crise malienne et ses conséquences régionales*

4. Initiée en janvier 2012 par une rébellion suivie d'un coup d'Etat puis par l'occupation du nord du pays par des groupes séparatistes et terroristes, la crise malienne qui était latente bien avant le déclenchement du conflit libyen, a entraîné des conséquences dans l'ensemble de la région. Les pays limitrophes du Mali ont en particulier accueilli près de 175.000 réfugiés, subi des tensions communautaires et économiques importantes et fait face à l'exacerbation des menaces sécuritaires (terrorisme, trafic d'armes et de drogues). Cette situation a particulièrement affecté le Niger et la Mauritanie ainsi que le Burkina Faso. La crise humanitaire au Mali a cumulé ses effets à ceux de la crise alimentaire en cours dans le Sahel, où près de 8 millions de personnes sont dépendantes de l'aide humanitaire.
5. La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), l'UE, les Nations Unies (NU) – toutes organisations et Etats réunis au sein du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali – ont adopté des positions convergentes et cherché à promouvoir parallèlement au plein retour à l'ordre constitutionnel, une solution négociée avec les groupes armés non terroristes dans le respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali. A cette fin, le Conseil de Sécurité des NU a autorisé en décembre 2012 le déploiement

<sup>1</sup> [http://www.eas.europa.eu/africa/docs/sahel\\_strategy\\_en.pdf](http://www.eas.europa.eu/africa/docs/sahel_strategy_en.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_Data/docs/pressdata/EN/foraff/129222.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/EN/foraff/129222.pdf)

de la mission internationale de soutien au Mali<sup>3</sup> sous conduite africaine (MISMA). L'UE en particulier a soutenu cette opération à travers une allocation de 50 millions EUR (Facilité de Paix pour l'Afrique).

6. En janvier 2013, l'attaque des groupes terroristes au centre du Mali comportait le risque d'une déstabilisation globale et durable du pays. A la demande de l'Etat malien et dans le cadre de la légalité internationale, la France a engagé une intervention militaire (Serval) et la MISMA a accéléré son déploiement. La mission européenne de formation et d'entraînement des forces maliennes (EUTM Mali) a également été établie dans ce contexte. Suite à la libération de l'ensemble du territoire malien, la MISMA a été transformée le 1er juillet 2013 en une Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).
7. Dans un contexte de stabilisation, l'adoption d'une Feuille de Route de la Transition prévoyant des élections et un dialogue national inclusif a permis la reprise graduelle de l'aide internationale, notamment celle de l'UE. Ces développements ont ouvert la voie à la Conférence internationale de haut niveau des donateurs organisée le 15 mai 2013 à Bruxelles. Sur un total de 3,28 milliard EUR de promesses de dons, l'UE s'est engagée à contribuer pour près de 1,5 milliard EUR (520 millions EUR Commission et 848 millions EUR des Etats Membres de l'UE).
8. Sous l'égide de la médiation de la CEDEAO et de la communauté internationale, un accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali a été signé le 18 juin à Ouagadougou. Il permet le rétablissement immédiat de la présence et de l'autorité de l'Etat malien dans la région de Kidal et la tenue d'élections sur l'ensemble du territoire malien en juillet 2013.
9. La crise a remis en question les présupposés de la gouvernance politique, économique, financière et sécuritaire au Mali. L'UE a continuellement donné les assurances de sa volonté d'accompagner l'Etat du Mali dans son processus de consolidation et de redéfinition de son organisation administrative et institutionnelle par le dialogue.
10. La restauration de l'unité nationale et de la stabilité au Mali présupposent un dialogue national inclusif ouvert à toutes les communautés et un processus de réconciliation. Dans ce contexte, tous les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent être tenus pour responsables de leurs actes.

### *La persistance d'enjeux de long terme dans la région sahélo-saharienne*

11. Cette région demeure l'une des plus pauvres de la planète. Selon le dernier classement de l'Indice de développement humain (IDH) des Nations Unies, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger figurent parmi les pays les moins développés du monde, occupant le bas du classement. L'insécurité alimentaire renforcée par le stress climatique, et les problèmes de gouvernance constituent des défis structurels.

---

<sup>3</sup> Créé le 20 mars 2012 par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, ce groupe international de contact réunit sous la co-présidence de l'UA, de la CEDEAO, des Nations Unies et de l'UE les principaux acteurs régionaux et internationaux représentés à Bamako, y compris l'Algérie et la Mauritanie.

12. Le déficit d'infrastructures de transport entrave le développement et la stabilisation des régions sahariennes ; le stress climatique perturbe la production agro-pastorale et attise les tensions foncières ainsi qu'intercommunautaires.
13. La crise sécuritaire et le coût budgétaire qu'elle implique, complique les efforts de développement des Etats sahéliens dans un contexte de forte croissance démographique (le Niger est passé d'un accroissement annuel de 3,3% en 2000 à 3,9% cette année). Le déficit en matière de services publics présente parfois une fenêtre d'opportunité pour des organisations caritatives d'obédience radicale qui prospèrent dans un climat social difficile, marqué par le chômage des jeunes notamment.
14. La menace terroriste, qui cible autant les pays de la région que les ressortissants et intérêts étrangers (attaque terroriste d'In Amenas en Algérie en janvier 2013 et à Agadez et Arlit au Niger fin mai 2013) s'est accrue et sa dimension transnationale s'est affirmée. Cette menace pèse désormais sur l'ensemble des pays de l'Afrique de l'ouest. Dans ce contexte, la lutte contre le financement du terrorisme et les mesures visant à prévenir et contenir la radicalisation idéologique constituent des priorités.
15. La manne financière engendrée par le narcotrafic à destination d'Europe et du Moyen-Orient affecte de manière croissante l'intégrité des Etats de la région de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique du nord, y compris leurs forces de sécurité<sup>4</sup>. Cette criminalité transnationale organisée fragilise les efforts de gouvernance et alimente les crises locales. Les liens entre le narcotrafic et le financement du terrorisme doivent faire l'objet d'analyses plus poussées.
16. La gestion des frontières est particulièrement problématique dans cette région. Outre une topographie rendant ce contrôle particulièrement difficile, les capacités des Etats sahéliens demeurent très limitées. Les défaillances en matière de contrôle des flux favorisent le développement des réseaux criminels et constituent un facteur d'instabilité.

### ***Un engagement international accru***

17. La dégradation de la situation au Mali a suscité un intérêt et un investissement accru de la part de la communauté internationale dans la région du Sahel dans son ensemble. En témoignent notamment la nomination d'un Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sahel puis d'un Représentant spécial de l'UE pour le Sahel, et l'accroissement des initiatives diplomatiques et internationales en faveur de cette région.
18. Dans le cadre des travaux qui ont conduit à la formulation d'une Stratégie des Nations Unies pour le Sahel, l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies a manifesté le souci de prendre en considération la Stratégie de l'UE qui constitue un cadre de référence pour la communauté internationale et pour les Etats et organisations de la région sahélienne. Les deux postulats de la Stratégie pour le Sahel de l'UE – (i) le lien entre le développement et la sécurité (ii) une approche régionale incluant le sud et le nord du Sahara – constituent désormais une philosophie commune à tous les acteurs impliqués dans la région. Dans ce contexte,

---

<sup>4</sup> ONUDC, « Transnational organized crime in West Africa, a threat assessment », Rapport 2013

la communauté internationale doit encore renforcer sa coordination au Sahel de manière générale.

### III. Une réponse européenne adaptée qui dispose de marges de progression

19. Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'UE a continué à renforcer son engagement au Sahel tout en développant des actions nouvelles. Un état d'avancement satisfaisant des projets mis en œuvre au titre de la stratégie est à noter. Néanmoins, notre coopération reste exposée au déficit d'absorption de l'aide par les Etats bénéficiaires, lié à une combinaison de difficultés techniques ou politiques. A noter que la Mauritanie et le Niger ont bénéficié chacun d'appuis à hauteur de 25 millions EUR approuvés en mai 2013 et que l'objectif d'une articulation entre aide d'urgence et développement s'est traduite par le lancement, sous les auspices de l'UE, de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) en juin 2012 à Bruxelles et scellée par la signature d'une Déclaration Commune à Ouagadougou en décembre 2012.
20. L'ensemble des parties prenantes d'AGIR se sont engagées à unir leurs efforts pour l'accompagnement et l'accélération de la réalisation de l'agenda régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Une feuille de route régionale a été approuvée par l'ensemble des partenaires lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) le 9 avril 2013. Cette feuille de route servira de cadre de référence aux pays souhaitant participer à l'Alliance, en vue d'analyser leurs politiques, identifier les priorités en matière de résilience et définir des cadres opérationnels de mise en œuvre, de financement et de suivi-évaluation. L'UE prévoit un fort soutien à la mise en place de la stratégie régionale de réserve alimentaire et continuera à soutenir la région et les Etats dans leurs efforts visant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables.
21. **La Commission européenne, suite à la crise malienne et au coup d'Etat, a fait preuve de réactivité** en adoptant des mesures prudentielles en vertu desquelles la coopération au développement s'est concentrée sur des actions bénéficiant directement à la population et des actions de soutien à la transition démocratique. Ces mesures ont été levées suite à l'adoption de la Feuille de Route par l'Assemblée nationale du Mali, avec une reprise graduelle de la coopération afin de répondre aux besoins prioritaires du Mali. C'est dans ce contexte qu'une mission interservices (DEVCO, SEAE, FPI et Etats Membres) s'est rendue à Bamako fin janvier 2013 afin d'élaborer une réponse européenne conjointe d'accompagnement à l'Etat malien. Cette mission a permis d'élaborer un ensemble d'actions cohérentes pour répondre aux défis des années 2013 et 2014 en utilisant les différents instruments disponibles, notamment l'Instrument de Stabilité, les fonds FED et les lignes thématiques. Ce "paquet" de mesures spéciales, pour un montant total de 520 millions EUR, a été présenté 4 mois plus tard, lors de la Conférence de donateurs "Ensemble pour le renouveau du Mali" de Bruxelles du 15 mai 2013. Le jour de la Conférence, cinq conventions de financement d'un montant de plus de 300 million d'euros ont été signées, y compris le "Contrat d'appui à la Consolidation de l'Etat" de 225 millions EUR. A noter enfin que le versement de la première tranche de 90 million EUR de ce "Contrat d'Appui à la Consolidation de l'Etat", a déjà été effectué par la Commission le 19 juin 2013.



22. Dans le domaine de la sécurité, la mise en œuvre des interventions européennes notamment dans le cadre de la PSDC et l'Instrument de Stabilité long terme a également connu une accélération. Les deux missions PSDC EUCAP SAHEL Niger – visant à renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme et le narcotrafic – et EUTM Mali ont contribué à répondre à des besoins immédiats dans le secteur.
23. **Le souci de la cohérence politique a caractérisé l'action de l'UE.** L'UE a pu s'appuyer sur l'existence de la Stratégie pour développer son dialogue politique avec chacun des Etats sahéliens individuellement et avec les Etats voisins – y compris en Afrique du nord, en particulier avec l'Algérie – mais également pour renforcer sa stature et sa visibilité politique au plan international. L'UE a hébergé successivement la réunion ministérielle du Groupe de Soutien et de Suivi le 5 février, une Conférence de haut niveau sur les femmes dans le Sahel le 9 avril, et la Conférence internationale de haut niveau pour le développement du Mali le 15 mai 2013.
24. **La coopération en matière de sécurité et d'Etat de droit doit s'approfondir.**
- i. Au Mali, l'UE doit poursuivre son appui à la restructuration des forces armées maliennes via la PSDC et développer en urgence des options d'appui complémentaires aux forces de sécurité intérieures.
  - ii. Dans les Etats Sahéliens de manière plus générale, l'UE (collectivement et en bilatéral avec des Etats Membres) reste sollicitée par des acteurs dont les besoins dans le domaine sécuritaire sont importants, tout comme en matière de renforcement des capacités.
25. **Malgré son intérêt et sa disponibilité pour développer des partenariats multidimensionnels (sécurité, gestion des frontières, commerce, développement, climat), l'UE a peiné à trouver des cadres institutionnels pertinents au plan régional sahélo-saharien.** Les mécanismes mis en place par les « pays du champ » (Centre d'Etat-major Opérationnel Conjoint, Unité de Fusion et de Liaison) sortent affaiblis de la crise malienne. A noter l'intérêt récent montré par les pays du champ pour collaborer en matière de lutte contre le terrorisme sous l'égide du Collège Sahélien de Sécurité (CSS, appuyé par l'UE) et pour élargir le mécanisme aux pays limitrophes. La coopération dans le cadre du CSS pourrait contribuer à améliorer la coordination bilatérale et multilatérale, dans la ligne des efforts déployés par l'UA en matière de sécurité et de renseignement.
26. Enfin, **le Sénégal, le Tchad et le Burkina Faso** ont exprimé formellement la demande de pouvoir collaborer plus étroitement avec l'UE dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie.

#### **IV. Conclusions**

27. La Stratégie contribue pleinement à transcrire l'esprit de l'approche globale issue du Traité de Lisbonne en matière de politique extérieure.
28. Avant que la crise au Mali ne place le Sahel au premier plan des priorités internationales, l'approche formulée par la Stratégie Sahel a aidé à anticiper l'évolution d'une région prioritaire et dont les défis de long terme sont un enjeu partagé avec les Africains.

29. Dans un contexte fluide, cette Stratégie conserve toute sa pertinence. De nouveaux défis sont apparus. L'augmentation du niveau de l'effort financier de l'UE est un enjeu, pour conserver la cohérence et la pertinence d'une approche multidimensionnelle. La promotion de l'Etat de droit, de la gouvernance et de la paix doit s'approfondir. Enfin, il convient d'étudier les demandes d'Etats Sahéliens confrontés aux mêmes facteurs d'instabilité que le Mali, la Mauritanie et le Niger et qui souhaitent également faire partie de la Stratégie.

**ANNEXE**

**Mise en œuvre de la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel  
Juin 2013**

**Tableau de synthèse Niger**

Ligne d'action	Dénomination du projet	Montant en €	Etat d'avancement			Instrument (FED, IdS)	Calendrier
			Finalisé ou en cours	Approbation ou démarrage	Nouveau projet		
<b>LA N°1</b>	Appui sécurité et stabilisation au nord du Niger et du Mali	10,9 M€ +1,3 M€ (DK)	X			Instrument de Stabilité Court Terme	En cours
	Appui à la réduction des risques d'insécurité et d'instabilité dans les régions du nord-ouest et sud-est du Niger	16,5 M€			X	Instrument de Stabilité Court Terme	Décision juin 2013
	Appui aux retournés de la Libye	2,8 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED sur env. B	En cours (18 mois)
	Programme Secteur Minier	4,5 M€	X				En cours
	Désenclavement, infrastructures transport (Agadez, Tahoua, Tillabéry)	44,5 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	Comité FED juillet 2013
	Appui au développement local dans régions du Nord	25,6 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	Comité FED juillet 2013
	Réhabilitation de la route Zinder-Frontière Nigéria	19,5 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED régional	Comité FED juin 2013
	A.3. Migration-contrôle des frontières (AENEAS, communication satellite)	1,2 M€	X			Ligne Budgétaire	Finalisé janvier 2013
<b>LA N°3</b>	Programme d'appui à la Justice phase II (PAJED II).	15,0 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	Jusque mai 2016
	Etat civil, gestion documents d'identité	3 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	Jusque novembre 2015
	Avenant programme d'appui à la justice/phase II (PAJED II).	6,5 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	Avenant en cours de finalisation
<b>LA N°4</b>	Appui société civile, promotion citoyenneté et tolérance (régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez) PASOC II	8 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	Jusqu'en novembre 2017
	Appui acteurs non étatiques et autorités locales (ANE-AL)	1,5 M€	X			Ligne Budgétaire	Mise en œuvre 2012-13
	Appui acteurs non étatiques et autorités locales (ANE-AL)	2,25 M€			X	Ligne Budgétaire	Approbation 2013
	Appui activités droits de l'homme-démocratie (IEDDH)	0,6 M€	X			Ligne Budgétaire	Mise en œuvre 2013-14

**Tableau de synthèse Mali**

Ligne d'action	Dénomination du projet	Montant en €	Etat d'avancement			Instrument	Calendrier
			En cours	En approbation	Nouveau projet		
<b>LA n° 1</b>	Programme d'appui à la réforme administrative, à la décentralisation et au développement économique régional (PARADDER)	43.8 M€ dont 32 M€ pour les 3 régions du nord	X			10 <sup>ème</sup> FED	
	Route Goma Coura – Tombouctou et Niono – Goma Coura	197 M€ dont 32 M€ par un avenant en préparation	X			10 <sup>ème</sup> FED	2010 – 15
	Programme d'appui à la sécurité alimentaire (PASA)	5 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	
	Programme d'appui aux Collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement (PACTEA 2)	30 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	2013-17
	IRRIGAR	27,7 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage fin 2012 / début 2013
	Contrat d'appui à la consolidation de l'État	225 M€	X				
	Programme d'appui au processus électoral	15 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage mi-2013 ?
	Paquet d'urgence février 2013	20 M€	X			IdS CT	
	EUTM		X			PSDC mil/civ	2013-2014
	Programme d'appui aux secteurs de la justice et de la sécurité intérieure	12 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage en 2014
<b>LA n° 4</b>	Programme Prévention des conflits	5 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage 2013
	Programme d'appui aux secteurs de la justice et de la sécurité intérieure / composante pénitentiaire	Pour mémoire			X	10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage 2014

**Tableau de synthèse Mauritanie**

Ligne d'action	Dénomination du projet	Montant en €	Etat d'avancement			Instruments de financement	Calendrier
			En cours	Approbation ou démarrage	Nouveau projet		
LA N°1	Programme européen d'appui aux autorités locales (PERICLES)	7,5 M€	X			9 <sup>ème</sup> FED	2007 – 2014
	Appui à la société civile et à la culture	7 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	2013 – 2016
	Programme d'appui institutionnel du secteur des transports (PAIST)	6 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	2013 – 2017
	Programme d'appui au développement local et à la décentralisation	20 M€		AAP 2013	X	10 <sup>ème</sup> FED	2014 – 2018
	Soutien à la gestion des frontières	1,22 M€	X			IdS/CT	2011 – 2013
	Soutien à la réforme de la justice	4,75 M€	(Terminé en 2012)			9 <sup>ème</sup> FED	2007 – 2012
	Projet de renforcement des capacités d'asile et de protection	1,35 M€	X			Programme thématique Asile & migration	2011 – 2013
LA N°3	Soutien à la stratégie mauritanienne de gestion des migrations	8 M€(+3M€)	X		Avenant pour intégrer ressources supplémentaires en 2013	10 <sup>ème</sup> FED	2012 – 2017
	Appui à l'Etat de droit	7 M€		AAP 2013	X	10 <sup>ème</sup> FED	2014 – 2017
	Appui aux forces de sécurité	13 M€			X	10 <sup>ème</sup> FED	2014 – 2018
LA N°4	Prévention des conflits / extrémisme	6 M€		AAP 2013	X	10 <sup>ème</sup> FED	2014 – 2018

Tableau de synthèse actions régionales

Ligne d'action	Dénomination du projet	Montant en €	Etat d'avancement			Instrument (FED, IdS)	Calendrier
			Finalisé ou en cours	Approbation ou démarrage	Nouveau projet		
LA N°1	Appui au mandat régional de la CEDEAO pour la Paix, la Sécurité et la Stabilité	27 M€		X		10 <sup>ème</sup> FED	2013-2018
	CT Sahel II (mis en œuvre par CIVIPOL, FIAPP, OCAM, Carabinieri et Agence pour l'intégration européenne).	6,7 M€ + 2 M€ (EEMM décideur en 07/2013)	X			IdS/LT	2012-2014 (extension à 2015)
	"Programme Route de la Cocaine" (lutte contre le trafic de cocaïne)	9,6M€ +5M€ (EEMM décideur en 07/2013)	X			IdS/LT	2009-2014 (différentes dates de début/fin selon projet)
LA N°3	WAPIS (West Africa Police Information System)	2,2 M€ +3M€ (EEMM décideur en 07/2013)	X			IdS/LT	2012-2013 (sera étendu si EEMM donne accord)
	Appui au Plan de Praia (lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée)	16,5 M€		X		10 <sup>ème</sup> FED	Démarrage fin 2013 – 2020
	Projet West Sahel Appui à Mauritanie, Sénégal, Mali et Niger	1,95 M€				Prog. thémat. Asile et migration	en phase de clôture
	Appui au Plan d'action contre le blanchiment d'argent	3 M€		X		10 <sup>ème</sup> FED	2013-2017
	Mission EUCAP Sahel	8,7 M€	X			PSDC	2013-2014
	Facilité de Paix	50 M€	X			10 <sup>ème</sup> FED	2013

